

## TUNAGE MINERAL OU VEGETALISE

### DESCRIPTIF DE LA SOLUTION

#### FONCTIONNALITÉ :

Ce type d'ouvrage consiste à réaliser une protection des berges verticales soumises au batillage dû essentiellement à la navigation de plaisance, au vent, et au marnage.

#### GÉOMÉTRIE :

Ces protections verticales ont en général des hauteurs variant entre 0,5 m et 1,0 m. Elles permettent de s'adapter à la géométrie existante longitudinale de la berge.

#### ESTHÉTIQUE :

Parement le plus souvent d'aspect minéral pouvant être le cas échéant végétalisé associant des alignements de pieux bois qui stabilisent un rideau intermédiaire de remplissage.

### LES DOMAINES D'APPLICATIONS

Les tunages minéraux ou végétalisés sont principalement proposés pour :

- ▶ les étiers dans les marais
- ▶ les canaux de navigation ou d'irrigation
- ▶ les lacs et étangs

### LES PRINCIPAUX AVANTAGES

**MONOLITHISME** : les structures sont liées entre elles par ligature à la mise en oeuvre et assurent ainsi une protection durable contre les phénomènes d'érosion le long de la berge.

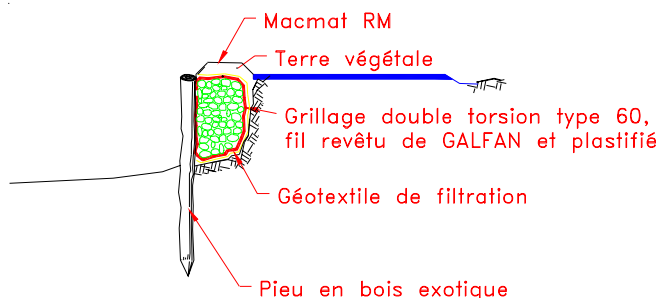
**FLEXIBILITE** : en cas de tassements différentiels, l'ouvrage se déforme et suit les mouvements du terrain, sans dommage.

**PERMEABILITE** : l'utilisation de pierres sèches non jointées pour le remplissage des structures favorise l'infiltration et les échanges entre le cours d'eau et la nappe.

**PERFORMANCE HYDRAULIQUE**: structure permettant l'absorption des effets du batillage.

**COMPETITIVITE** : ce type de protection permet de réaliser des ouvrages en réduisant les travaux préalables de terrassement en conservant la géomorphologie du site permettent des interventions tant terrestres qu'aquatiques avec rendement élevé.

**MISE EN OEUVRE FACILE MECANISEE** : ne nécessitant pas de main d'oeuvre qualifiée, ni de matériel particulier.



### CONFORMITE

Ces ouvrages s'inscrivent dans le cadre des normes en vigueur.

